Paris, le 10 février 2011
Communiqué
Marie-Pierre de la Gontrie,
Secrétaire nationale aux libertés publiques et à la justice

Le Parti socialiste condamne les manoeuvres d'intimidation de la Chancellerie

Alors que la quasi-totalité des juridictions sont mobilisées aujourd'hui, demandant respect et soutien à l'ensemble des acteurs de la chaîne pénale, la seule réponse de la Chancellerie est de demander la transmission des noms des magistrats mobilisés!

Alors que l'heure devrait être à l'écoute de la part du gouvernement, celui-ci met de l'huile sur le feu et décide une stratégie de tension.

On savait le Président sourd aux mobilisations massives comme lors de la réforme des retraites. Il poursuit aujourd'hui dans la provocation et l'esprit d'affrontement au lieu d'engager le dialogue et de proposer des réponses concrètes.

Le Parti socialiste demande qu'il soit mis un terme à ces manoeuvres d'intimidation.

10, rue de Solférino - 75333 Paris cedex 07 - Tél. : 01 45 56 77 26 ou 79 55
parti-socialiste.fr – courriel : presse@parti-socialiste.fr